

RAPPORT FINANCIER DU 1^{ER} SEMESTRE 2015

I Comptes Consolidés Condensés

Le Conseil d'administration réuni ce jour 28 juillet 2015 a arrêté les comptes semestriels consolidés du Groupe Électricité de Strasbourg.

Les éléments clefs des comptes consolidés du Groupe ÉS s'établissent au 30/06/2015 comme suit, en normes IFRS :

En M€	30 juin 2014 publié	30 juin 2014 retraité ⁽¹⁾	30 juin 2015	Variation Juin 2015/2014 retraité ⁽¹⁾
Chiffre d'affaires	482,3	482,3	510,4	5,8 %
Résultat opérationnel courant ⁽²⁾	45,8	43,6	44,7	2,4 %
Résultat opérationnel	44,9	42,8	44,0	2,9 %
Résultat net part du Groupe	26,4	25,0	25,7	3,1 %
Résultat net courant ⁽³⁾	26,9	25,5	26,1	2,5 %

(1) Les données publiées au titre du 1^{er} semestre 2014 sont retraitées des impacts liés à deux changements de méthode : 1^{ère} application de l'interprétation IFRIC 21 « Droits et Taxes » et 1^{ère} application des règlements n°2012-04 et 2014-03 de l'ANC relatif à la comptabilisation des Certificats d'Économie d'Énergie.

(2) Le résultat opérationnel courant est présenté conformément à la recommandation 2009-R-03 du Conseil National de la Comptabilité (CNC).

(3) Le résultat net courant correspond au résultat net part du groupe, retraité des éléments non récurrents du résultat opérationnel nets d'impôts.

Le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 510,4 M€ en augmentation de 28,1 M€ par rapport au 1er semestre 2014 du fait principalement des températures du premier trimestre, en moyenne plus basses que celles du premier trimestre 2014. Corrigées de l'impact climatique, les ventes d'énergies sont quasi-stables.

La hausse du résultat opérationnel 2015 par rapport au résultat 2014 retraité s'élève à 1,2 M€. Les effets climatiques favorables par rapport à 2014 couvrent la hausse des charges opérationnelles liées pour l'essentiel aux moyens commerciaux exceptionnels dédiés aux marchés entreprises et collectivités.

Dans ce contexte, le résultat net part du Groupe ÉS s'élève à 25,7 M€, en hausse de 0,6 M€ par rapport au résultat semestriel 2014 retraité.

II Rapport semestriel d'activité

II – 1 Évènements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice et incidence sur les comptes

ÉS Énergies Strasbourg, la filiale de commercialisation d'électricité et de gaz naturel du Groupe ÉS, a renforcé ses actions commerciales, particulièrement sur la cible des clients concernés par la disparition des tarifs réglementés de vente de fin 2015 (clients électricité au tarif vert et jaune, et clients gaz consommant plus de 30 MWh/an). Ainsi, dans un contexte de plus en plus concurrentiel, les parts de marché devraient être préservées. En outre, les clients se voient offrir de nouveaux services numériques, facilitant notamment la maîtrise de leur consommation d'énergies.

ESR, le gestionnaire des réseaux d'électricité du Groupe ÉS, maintient sa bonne performance opérationnelle, avec un haut niveau de qualité de fourniture. Le temps de coupure moyen par client s'établit en effet à 3mn47s, contre 3mn45s à fin juin 2014.

Écotral, la filiale du Groupe ÉS spécialisée dans les services énergétiques, a lancé un projet de rapprochement de ses activités avec celles de Dalkia dans le Bas-Rhin. L'objectif est de créer au 1^{er} janvier 2016 une structure commune qui sera leader des services énergétiques dans le Bas-Rhin, en ajoutant aux compétences d'Écotral le savoir-faire de Dalkia et en capitalisant sur l'ancrage local du Groupe ÉS.

Le Groupe ÉS renforce également son engagement dans les énergies renouvelables. Ainsi, l'Eurométropole de Strasbourg a confié au Groupe ÉS la fourniture en chaleur d'origine renouvelable de deux réseaux majeurs de chauffage urbain (Esplanade et Elsau). Cette chaleur sera produite par une nouvelle centrale de cogénération biomasse, qui représente un investissement de 42 M€ et dont la mise en service est prévue pour novembre 2016.

Par ailleurs, le Groupe ÉS a démarré la construction d'une centrale de production d'électricité renouvelable d'une capacité de 1,5 MW électrique, d'origine géothermale à Soultz-sous-Forêts. Sa mise en service est prévue pour le premier trimestre 2016.

II – 2 Description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice

Sur le plan tarifaire, le tarif de cession enregistrera une hausse de 3,64% à compter du 1^{er} août 2015, alors que les tarifs réglementés de vente augmenteront à la même date de 2,5% pour le tarif bleu résidentiel et 0% pour le tarif bleu professionnel, 0,9% pour le tarif jaune et 4,0% sur le tarif vert. Le TURPE « distribution » connaîtra une hausse de 0,4 %, également au 1^{er} août 2015.

Le second semestre sera consacré à la poursuite de l'action commerciale engagée auprès des clients entreprises et collectivités afin qu'ils souscrivent une offre de marché ES Energies Strasbourg avant la fin de l'année 2015, date à laquelle les tarifs réglementés disparaîtront pour ces segments de clientèle.

II – 3 Transactions entre parties liées qui ont eu lieu durant les six premiers mois de l'exercice et qui ont influé sur la situation d'Électricité de Strasbourg au cours du semestre

Le Groupe ES, selon les termes de la réglementation en vigueur, doit acheter l'énergie destinée à l'alimentation des clients aux tarifs réglementés auprès d'EDF selon un tarif spécifique dit tarif de cession qui s'applique à toutes les Entreprises Locales de Distribution. Les transactions relatives à cette fourniture ont représenté un montant total de 119,6 M€ au cours du premier semestre 2015.

La loi NOME a modifié le contexte législatif et réglementaire français en supprimant le TRTAM, et en mettant en place, à compter du 1^{er} juillet 2011, l'Accès Régulé à l'Énergie Nucléaire Historique (ARENH) pour tous les fournisseurs de clients en France, dont ES Énergies Strasbourg. Au cours du premier semestre 2015, les transactions réalisées par ES Énergies Strasbourg avec EDF au titre de l'ARENH ont représenté 91,5 M€, dont 84,8 M€ pour sourcer les ventes liées aux appels d'offre remportés à l'initiative de gestionnaires de réseau d'électricité ErDF et RTE dans le cadre de leurs achats pour leurs pertes réseaux.

III Déclaration des personnes physiques qui assurent la responsabilité du rapport financier semestriel

M. Marc Kugler, Directeur Général et Mme Birgit Fratzke-Weiss, Directrice Générale Déléguée, certifient qu'à leur connaissance les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation d'Électricité de Strasbourg et qu'enfin le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des informations mentionnées à l'article 222-6 du Règlement Général de l'AMF.